

Association Les Croquignards

Hameau les Queyras

05310 LA ROCHE DE RAME

Association DÉVIATION-LRDR

Le Crozet

175, chemin du Ventoir

05310 LA ROCHE DE RAME

Monsieur Thomas BACH
Président du Comité International Olympique

Maison Olympique

1007 Lausanne

Switzerland

Recommandé avec AR

La Roche de Rame le 12 mars 2024

Monsieur le Président,

L'association les Croquignards est propriétaire d'une maison associative située à La Roche de Rame dans le département des Hautes-Alpes. Cette maison se trouve au bord de la route nationale 94, route qui traverse le village. Cette bâtisse date du Moyen-Age. Elle servit tantôt d'auberge au 18ième siècle, tantôt de relais de diligence et relais postal (avec pigeonnier du 18ième siècle). Elle est actuellement un centre social.

L'ensemble du trafic routier allant de Gap à Briançon emprunte cette route, soit environ 8000 véhicules/jour dont 500 poids lourds, avec des pointes à 12 000 véhicules /jour lors des périodes de vacances scolaires.

Une nouvelle étude est en cours depuis 2018 (d'autres ayant déjà eu lieu par le passé); ce projet a fait l'objet d'une concertation citoyenne unanime pour choisir la solution « Déviation », d'une élection de l'équipe municipale sur un programme soutenant la solution d'une « Déviation » ainsi que d'une délibération municipale allant dans ce sens et refusant tout projet d'aménagement sur place entraînant la destruction d'une partie du hameau dit « les Queyras » chef-lieu de la commune de la Roche de Rame.

Malheureusement, l'État et la Région, lors d'un comité de pilotage en janvier 2023 ont fait pression sur la municipalité afin qu'elle travaille sur la solution de l'élargissement de la Route Nationale 94, invoquant un manque de financement. Un projet de 18 millions d'euros a été retenu contre celui de la « Déviation » équivalent à près de 70 millions d'euros, Investissement qui rapporterait cependant à l'État plus de 55 millions d'euros (taxes foncières, TVA sur travaux de réhabilitations de logements, TVA sur dépenses de nouveaux habitants, ...) sur 50 ans (période minimale prise en compte sachant que l'État estime les ouvrages d'art pendant 120 ans).

Le 7 novembre 2023, les régions AURA et PACA ont déposé leur candidature pour l'organisation des JO et JOP de 2030. Depuis Monsieur Renaud Muselier, président de la Région PACA, a fait état des projets d'infrastructures routières à prévoir afin de faciliter les déplacements dans le département pour accéder aux sites du Briançonnais. Dans ces projets figure la traversée du village de La Roche de Rame. Un montant de 8 M€ a d'ores et déjà été inscrit au Contrat de Plan État Région pour réaliser ce projet. M. le Maire de la commune espère toutefois une aide supplémentaire consécutive à l'effet JO afin de réaliser d'autres aménagements (nouvelle place, parkings, aménagement de carrefours...). En effet, à la suite du comité de pilotage de janvier 2023 M. le Préfet avait indiqué à la municipalité qu'elle pouvait améliorer le projet initial de 2020 concernant l'aménagement.

Le 30 novembre 2023, Cyrille DRUJON D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins se félicitait que le CIO ait retenu la candidature des Alpes françaises pour les JO de 2030. Il précisait: « Parmi les enjeux à relever dans le Département des Hautes-Alpes figure celui de l'accessibilité aux sites. Au-delà des liaisons ferroviaires à renforcer, je ne vois pas comment l'accès par le sud pourrait se passer d'une déviation sur la commune de La Roche de Rame! L'État doit revoir sa copie et étudier à nouveau le dossier. »

Ce projet d'aménagement détruira plusieurs bâtiments dont la maison « Croquignards », une maison associative de 700 m², vendue par la municipalité il y a 8 ans et qui grâce à un fort investissement humain et financier est devenu un lieu incontournable dans la vallée. En 2023 dans la maison s'est tenue une cinquantaine d'évènements (concerts, pièces de théâtre, conférences, projections de films, résidences d'artistes...) mais la maison des Croquignards est aussi une dizaine d'activités, hebdomadaire ou mensuelle en ses murs (sportive, culturelle, artistique...). Ce sont près de 5000 personnes qui chaque année profitent de ce lieu de vie, venant des Hautes-Alpes mais aussi de toute la France.

La destruction de plusieurs maisons dont celle des Croquignards, unique lieu de vie associatif du village et de la vallée, dans la perspective des JO de 2030 serait un très mauvais signal pour le CIO.

Nous vous rappelons le point n° 15 concernant le rôle du CIO :

« De promouvoir un héritage positif des Jeux Olympiques pour les villes, les régions et les pays hôtes ».

Il est à ce titre inconcevable d'envisager de détruire des bâtiments pour un projet qui bénéficierait uniquement aux véhicules, en totale contradiction avec des JO qui se prévalent de valeurs écologiques et sociales.

Pour être complet, la Déviation sera la seule solution aux objectifs légitimes de :

- revitalisation et développement du village
- sécurité des habitants et des touristes
- dépollutions
- sauvegarde du foncier bâti (loi ZAN)
- développement du bâti constructible (loi ZAN)
- attrait pour de nouveaux habitants
- protection des sites touristiques naturels (Lac, roches cannelées, blocs erratiques,...)
- développement économique,...

comme le prouvent les calculs des Retours Sur Investissements permis par la Déviation et impossibles par un élargissement

L'association Les Croquignards a d'ores et déjà établi une convention avec un avocat afin qu'il l'accompagne dans toutes les démarches nécessaires visant à sauver sa maison.

Ce projet d'aménagement routier est largement antérieur à la déclaration de candidature, de ce fait il ne pourrait rentrer dans le cadre des garanties demandées par le CIO et faisant l'objet d'une loi spécifique.

Quoi qu'il en soit, notre détermination est entière, nous nous opposerons à la destruction de ce lieu culturel et social, lieu emblématique du département des Hautes-Alpes.

Nous savons que votre engagement en faveur de la cause sociale et humaine n'est pas négociable. Vos principes porteurs de sagesse et tournés vers l'écoute et le progrès ne peuvent donc conduire qu'à entendre l'étendue de notre détresse. En ce sens, nous vous sollicitons respectueusement afin d'intervenir auprès de l'État français et de la Région PACA afin qu'ils reconsidèrent leur avis concernant la « Déviation » dont le tracé a déjà été établi et validé. Les divers partenaires doivent faire l'effort financier d'un tel projet, aux bénéfices de tous, s'ils souhaitent disposer d'un axe fluide à l'horizon 2030 et éviter les troubles et désagréments engendrés par l'expropriation puis la destruction de la maison Croquignards.

**Le patrimoine est un vecteur de cohésion sociale,
le protéger et le raconter est un acte de résistance.**

Comme le montrent les banderoles qui jonchent la RN94, nous souhaitons une Déviation et rien d'autre.

Merci pour votre attention.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'association Les Croquignards

Steeve PEYRON

Membre de l'association



L'association Déviation-LRDR

Jean-François ALBRAND

Président de l'association



Copie à :

- *M. Le Premier Ministre*
- *M. le Préfet des Hautes-Alpes*
- *M. le Président de la Région PACA*
- *M. le Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes*
- *M. le Président de la Communauté de communes du Pays des Écrins*
- *M. le Maire de La Roche de Rame*
- *Médias*

Contacts :

Association Les Croquignards

Mail : lescroquignards@orange.fr

Steeve PEYRON

06 98 17 34 28

Association Déviation-Lrdr

Mail : deviation-lrdr@hotmail.com

Jean-François ALBRAND

06 16 65 90 45